Infos Travaux

Dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation de la traverse d'agglomération n°145, des travaux sont prévus **à compter du lundi 20 septembre 2021 pour une durée prévisionnelle de trois semaines**.

Ils concernent l'avenue de la côte de beauté et sont approximativement situés à hauteur du croisement avec la rue de la bessure. Ils consistent à :

- la création d'un cheminement piétonnier,
- l'aménagement d'un plateau et dun quai de bus au lieu-dit "Lafont",
- la réfection de la chaussée en enrobé dans l'emprise de ces travaux, ainsi que sur la section s'étendant du panneau de sortie d'agglomération de St Augustin jusqu'au giratoire "des Gois". La partie intermédiaire sera refaite après le renouvellement des canalisations d'eaux usées que la CARA va programmer,
- traiter le réseau d'eau pluvial en partie basse afin de limiter les inondations,
- la zone 30km/h de la rue de la Bessure sera étendue jusqu'à l'arrêt de bus.

La route sera barrée de 08 heures à 17 heures du lundi au vendredi, la circulation des riverains restera possible.

ATTENTION

La circulation sera toutefois **impossible à tous véhicules** durant la réalisation des enrobés de voirie **les 04 et 05 octobre entre 08 heures et 17 heures** de la sortie d'agglomération de Saint-Augustin jusqu'au giratoire « des Gois ».

La signalisation de déviation sera posée et entretenue par les services départementaux. La déviation se fera par les RD145, D141 et D25. Des panneaux d'information travaux à l'attention des usagers seront posés par ces mêmes services de part et d'autre du chantier.

L'arrêté réglementant la circulation est disponible sur notre site internet pour consultation (www.mairie-saint-augustin.fr) et sera affiché aux abords du chantier par l'entreprise.

Mairie - 1 rue de la Cure - 17570 SAINT-AUGUSTIN
05.46.23.23.37 - www.mairie-saint-augustin.fr - infos@mairie-saint-augustin.fr